

Des acteurs de la lutte contre l'impunité en Haïti appellent à une justice et un travail de mémoire renforcés

Port-au-Prince, Paris, 6 octobre 2017 – Réunis lors d'un colloque à Port-au-Prince du 27 au 29 septembre¹, près de 80 experts et acteurs de la société civile haïtienne et des experts internationaux ont discuté des défis liés à l'impunité pour les crimes du passé et des possibilités d'action en faveur de la vérité, de la justice et de la réparation pour les victimes. Nos organisations appellent les autorités haïtiennes à faire de la justice et du travail de mémoire sur les violences des différents gouvernements ayant sévi en Haïti une priorité et à leur consacrer des moyens suffisants.

Haïti a connu de nombreuses périodes de violences politiques et de violations graves des droits humains commises lors de gouvernements régimes autoritaires, dont ceux de François et Jean-Claude Duvalier mais également de Jean Bertrand Aristide, et à l'occasion de coups d'Etat récurrents et sanglants. Aucun mécanisme satisfaisant d'établissement de la vérité ni de procédure judiciaire indépendante et impartiale n'a pu jusqu'à présent aboutir pour restituer les victimes dans leurs droits et contribuer à la construction d'une mémoire collective pourtant indispensable à la non répétition de ces crimes. C'est à ce constat que les travaux du colloque ont voulu se confronter et établir des pistes d'action.

Les participants au colloque ont relevé les défis liés au travail de documentation des violations des droits humains, essentiel à l'établissement de la vérité et des faits, tout particulièrement en matière de sécurité pour les victimes et témoins, ainsi que de l'accès aux archives officielles des différents gouvernements autoritaires.

Les participants et nos organisations appellent ainsi les autorités haïtiennes à garantir les droits et la sécurité des victimes luttant pour que justice soit faite, et à faciliter l'accès aux documents officiels des différentes époques de violence. Ces conditions sont essentielles au travail crucial d'établissement des faits et des responsabilités, et à tout travail de mémoire.

« Faire la lumière sur les violations des droits humains du passé contribue au nécessaire travail de mémoire d'une nation. Sans une active politique mémorielle, une connaissance et éducation sur les crimes des régimes autoritaires du passé, les citoyens ne peuvent s'approprier leur histoire et contribuer à un présent meilleur », a déclaré Giuseppe Calandruccio, le Représentant du Haut-Commissariat des Nations Unies aux Droits de l'Homme en Haïti.

Les participants au colloque ont souligné les faiblesses de la justice haïtienne et l'impunité persistante dont bénéficient les auteurs de graves violations des droits humains en Haïti. De nombreuses expériences venues d'Argentine, du Pérou ou encore du Guatemala, ont montré l'importance de la définition d'une stratégie contentieuse par les avocats et ONG en soutien de victimes de crimes du passé, qui aille de pair avec un travail de plaidoyer national, régional et international.

Si la mobilisation de la société civile est un élément important dans toute lutte pour une justice effective, les participants et nos organisations appellent les autorités haïtiennes à prendre leurs responsabilités et démontrer par des actes clairs que la justice et la poursuite des auteurs de violations graves des droits humains est une réelle priorité.

¹ Voir le communiqué de presse RNDDH-CEDH-FIDH-HCDH du 26 septembre 2017 « Des acteurs de la lutte contre l'impunité réunis à Port-au-Prince pour renforcer la mobilisation citoyenne » : <https://www.fidh.org/fr/regions/ameriques/haïti/des-acteurs-de-la-lutte-contre-l-impunite-reunis-a-port-au-prince>

The logo for FIDH (Fédération internationale des droits humains) consists of the lowercase letters 'fidh' in a white, sans-serif font on a dark purple rectangular background.

Centre Ecuménique des Droits Humains
O-R
Onè-Respè



« L'impunité est un réel fléau en Haïti. Les autorités doivent renverser la tendance et démontrer d'une volonté politique pour garantir une justice forte, indépendante et impartiale dans le pays. Personne n'est au-dessus de la loi ; il faut que ce principe devienne une réalité afin que les crimes du passé ne puissent se répéter », a dit Pierre Espérance, Directeur du RNDDH et Secrétaire général de la FIDH.

Pour avoir un aperçu des discussions lors du colloque « Lutte contre l'impunité pour les crimes du passé et justice transitionnelle » organisé par le RNDDH, la FIDH et le HCDH, et avec le soutien de l'Union européenne les 25-27 septembre 2017 à Port-au-Prince, consultez le « storify » du colloque : <https://storify.com/FredericGo/lutte-contre-l-impunite-et-justice-transitionnelle>



La publication de ce document par le RNDDH est rendue possible grâce au financement de l'Union Européenne. Le contenu de cette publication relève de la seule responsabilité du RNDDH et ne peut en aucun cas être considéré comme reflétant la position de l'Union européenne.